

Image not found or type unknown



Donation dans une succession

Par **delfosse**, le **26/02/2009** à **21:25**

en 2000 mon père me fait une donation de 45660 euro .pour l'achat de mon appartement. hors le notaire me demande d'evaluer celui-ci et mettra cette evaluation dans les comptes de la succession .nous sommes 6 + ma belle- mère . mon mère a fait une donation au dernier des vivants qui est ma belle mère . hors le notaire me dit que si la somme de ses biens ne corresponds pas a 6 fois ma donation. je devrais a mes frères et soeurs la différence + que la donation peut être vendre mon appartement pourquoi ?